



CHRISTINE GROU *Ph.D.*

DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (1992)
et MAÎTRISE EN BIOÉTHIQUE (2012)

 WWW.FACEBOOK.COM/CGROU.PSY

 CA.LINKEDIN.COM/IN/CGROUPSY

SCOLARITÉ ET FORMATION CONTINUE

- Formation doctorale en neuropsychologie et approche cognitivo-comportementale
- Formation continue :
 - Approche psychodynamique (1997 à 2012)
 - Approche cognitivo-comportementale de troisième vague sur les troubles anxieux, thérapie des schémas et supervision de groupe (2012 à 2014)
 - Neuropsychologie clinique (*depuis 1992*)

MA CARRIÈRE EN BREF

INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL - IUSMM
(ANCIENNEMENT HÔPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE)

- Psychologue clinicienne au programme de psychiatrie gériatrique (1992-1993).
- Neuropsychologue à temps complet (1993 à 2011).
- Présidente du Comité d'éthique appliquée depuis sa création en 2006.
- **Chef de la discipline de psychologie depuis 2011.**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE EN PRATIQUE PRIVÉE DEPUIS 1992

Consultations en psychothérapie à raison de 8 à 10 heures par semaine, évaluations neuropsychologiques et suivis psychothérapeutiques pour des particuliers et des organismes tels que la SAAQ, la CSST et autres milieux hospitaliers et de réadaptation, expertises psycholégales et témoignages à la Cour à titre de témoin-expert.

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES CHEFS DE SERVICES ET REPRÉSENTANTS
DES PSYCHOLOGUES EN MILIEU HOSPITALIER DEPUIS 2014

Principaux mandats du comité : mettre en commun l'expérience des psychologues du réseau, valoriser le rayonnement, la reconnaissance, le développement et l'autonomie professionnelle des psychologues et effectuer les représentations auprès des instances concernées.

IMPLICATION À L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC

- > Membre du Conseil d'administration de l'Ordre des psychologues du Québec
- > Membre du Groupe de travail sur l'accessibilité aux services psychologiques

EXPÉRIENCE D'ENSEIGNEMENT

SUPERVISION :

40 doctorants et une douzaine de psychologues cliniciens (*depuis 1992*), rôle actif à titre de membre du Consortium d'internats de l'Université de Montréal (*2005 à 2007 et depuis 2011*) et responsable des internats au service de psychologie de l'Hôpital (*2005 à 2007 et depuis 2011*).

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE :

Clinicienne invitée dans les départements de psychologie, aux facultés de médecine/psychiatrie, sciences infirmières ainsi qu'à HEC Montréal (*depuis 1992*).

CONFÉRENCIÈRE :

Une douzaine de conférences par année depuis 20 ans dans les domaines de l'évaluation et du diagnostic différentiel en santé mentale, de la neuropsychologie, des enjeux éthiques et légaux du consentement éclairé aux soins, de l'expertise psycholégale, de la délibération en éthique clinique, de l'éthique de la recherche et des troubles graves du comportement.

IMPLICATION EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Membre versée en éthique au Comité d'éthique de la recherche de l'IUSMM (*depuis 2010*) et au Comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (*depuis 2012*).

Co-organisatrice du comité scientifique du Colloque inter-établissements portant sur « les enjeux éthiques en santé mentale » (*2009*).

EXPÉRIENCE AVEC LES MÉDIAS

Participation à de nombreuses entrevues télévisées, radiophoniques et journalistiques.

DISTINCTIONS

- Prix professionnel décerné par l'Ordre des psychologues *en 2008*.
- Prix de l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) à titre de co-organisatrice du Colloque inter-établissements portant sur « les enjeux éthiques en santé mentale » *en 2009*.

MES VALEURS ET MA VISION

LA SPÉCIFICITÉ DU PSYCHOLOGUE DANS LE CONTEXTE INTERDISCIPLINAIRE

Je défends :

- La spécificité des psychologues et les conditions nécessaires à l'exercice et au développement continu des pratiques en psychologie.
- La nécessité de maintenir une diversité d'approches scientifiquement reconnues dans l'offre de soins et de services psychologiques en milieux communautaires, hospitaliers, éducationnels, organisationnels et privés.
- Notre expertise pour qu'elle soit reconnue comme étant irremplaçable et incontournable, tant auprès du public que dans les équipes qui dispensent des soins et services de santé.
- Le développement d'expertises qui se démarquent dans un contexte où l'interdisciplinarité contraint à redéfinir les frontières des pratiques et la juste utilisation des compétences de chacun.

L'ACCÈS À NOS SERVICES, EN PARTICULIER POUR LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

Je valorise l'importance d'unir nos forces pour :

- Maintenir et améliorer l'accès aux services psychologiques dans l'ensemble du réseau public.
- Mieux faire reconnaître notre expertise et notre impact dans l'ensemble de nos actions d'autant plus que leur efficacité et leur rapports coûts-bénéfices ont été maintes fois démontrés.
- Assurer la pérennité de la qualité des services psychologiques dans une ère de productivité, de performance et de rationalisation des coûts en documentant mieux ce qui est si difficilement quantifiable dans la qualité de l'acte comme dans la qualité de l'être du psychologue.
- Poursuivre la collecte de données issues de méthodologies rigoureuses permettant de documenter les coûts financiers, humains et sociaux et l'efficacité de nos pratiques.

DES ACTIONS ENRICHIES DE LA RÉFLEXION ÉTHIQUE

J'encourage une pratique qui se nourrit :

- D'un espace de réflexion qui doit se déployer dans nos pratiques et dans les orientations à prendre en tant que communauté professionnelle.
- D'une éthique qui repose sur des valeurs communes partagées par l'Ordre et l'ensemble de ses membres.
- D'un dialogue continu et fécond au sein duquel la clinique, l'enseignement, la recherche et les autres pratiques psychologiques s'enrichiront mutuellement.